

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2022/98 à N° 2022/121

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 5 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt et deux, le cinq décembre, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la présidence de Madame Delphine BLAS, première Adjointe au Maire de la Commune Associée de Lomme, en l'absence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire, à la suite de la convocation en date du vingt cinq novembre deux mille vingt et deux, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - Mme Muriel SERGHERAERT - M. Michel VANHEE - Mme Karima HARIZI - M. André BUTSTRAEN - Mme Claudie LEFEBVRE - M. Bouchta DOUICHI - Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET, Adjoints au Maire

Mme Mauricette GOURDIN - Mme Monique LEROY - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY - Mme Valéria GRASSELLI - M. Philippe LEMIERE - Mme Nouria BELAYACHI - M. Roger VICOT - Mme Isabelle CAMBIER - Mme Anne LEDUC - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - M. Romain FYVEY - M. Lucas WACRENIER - Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN - Mme Véronique DELEPLANQUE - M. Jérôme FRANCIN - M. Nicolas GROSSE - Mme Victoria GODEFROOD-BERRA - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

M. Roger LAURENT - M. Aro RATSIMALARIVO - M. Joffrey LEROY, Conseillers Communaux.

Monsieur Olivier CAREMELLE a donné pouvoir à Monsieur Delphine BLAS
Monsieur Roger LAURENT a donné pouvoir à Monsieur Alain GRILLET
Monsieur Aro RATSIMALARIVO a donné pouvoir à Monsieur Bouchta DOUICHI
Monsieur Joffrey LEROY a donné pouvoir à Madame Véronique DELEPLANQUE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 5 décembre 2022

DELIBERATION

2022/99 - PROJET EDUCATIF GLOBAL - PROGRAMME ANNUEL D'ACTIIONS.

Lors de l'évaluation de la première phase du PEG Lille Lomme Hellemmes en 2010, il a été acté la nécessité de doter cette politique ambitieuse de moyens pour impulser des projets éducatifs expérimentaux, innovants et (ou) évolutifs.

Une enveloppe financière a donc été affectée pour le développement de ces projets sur chacun des territoires communaux.

Sur la Commune associée de Lomme, un appel à projet a lieu de janvier à mars. Les projets ont été examinés par le groupe des pilotes du PEG qui a validé l'attribution d'une enveloppe financière permettant la mise en œuvre des projets. Les opérateurs qui peuvent déposer des projets sont les établissements scolaires, des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation, les services municipaux.

Ces projets feront l'objet d'une évaluation à la fin de leur mise en œuvre et peuvent être reconduits à condition de présenter une évolution significative.

CINELIGUE HAUTS-DE-FRANCE

Au titre de l'année 2022, il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action :

- « Projets d'éducation aux images ». Il s'agit d'activités en temps scolaire dans les écoles et collèges de la ville. Des parcours élèves et spectateurs seront organisés, des ateliers de pratiques audiovisuelles et autour du cinéma.

En attribuant une subvention exceptionnelle de 2.500 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement d'une subvention de 2.500 € à l'association Cinéligue Hauts-de-France (N° SIRET : 328 339 148 00012) ;
- ◆ **IMPUTER** le crédit de paiement correspondant au chapitre 65, fonction 311, article 65748 - opération n° 1079 « soutien aux associations culturelles » - code service : NEN.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Publié le : 12 DEC. 2022

Pour le Maire empêché,
La première Adjointe



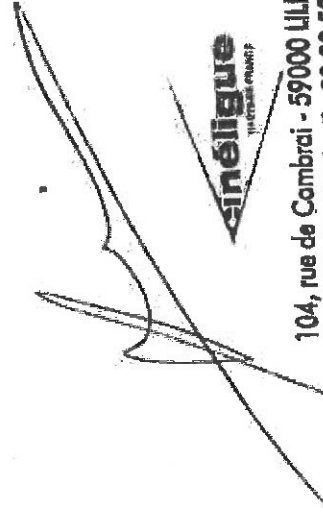
Delphine BLAS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Budget prévisionnel 2022 de l'action

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
60 Achats		74 Subventions	2 500
606300 Fongibles	100	Ville de Lomme – PAA	
62 Autres services extérieurs			
628880 Divers – Impression	120		
64 Charges de personnel			
641 Salaires bruts	1 650		
645 Charges sociales	630		
Total	2 500	Total	2 500

Fait à Lille le 29 septembre 2022



cinéligue
UN DÉPENSEUR EN CHARGE

104, rue de Cambrai - 59000 LILLE
 T : 03 20 58 14 13 - F : 03 20 58 14 17
 E-mail : contact@cineligue-hdfi.org
 Siret 328 339 148 00012



DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2022

INTITULE DE LA DEMANDE : PROJETS EDUCATION AUX IMAGES VILLE DE LOMME.....
CODE DU DOSSIER DE LA DEMANDE : EX009984.....
TYPE D'AIDE : Fonctionnement.....
NATURE DE LA DEMANDE : Première demande.....
DATE DE DEPOT DE LA DEMANDE: 16 septembre 2022.....
MONTANT DEMANDÉ : 2 500,00 €.....
OBJET DE LA DEMANDE : Proposition d'activités d'éducation aux images, en temps
scolaires, dans les écoles, collèges de la Ville de Lomme.....
AFFAIRE SUIVIE PAR : Lionel DELECROIX.....
ETAT DU DOSSIER : En cours d'instruction.....

IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION : CINELIGUE HAUTS-DE-FRANCE.....
SIGLE :
Adresse du siège social : 104, RUE DE CAMBRAI
Non
Code postal : 59000..... Commune : LILLE.....
Tél. : 03 20 58 14 13..... Fax. : 03 20 58 14 17.....
Courriel : alidove@cineligue-hdf.org.....
Site internet :
N° SIRET : 32833914800012.....
Objet social :

Adresse de correspondance :

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Présentation du bureau de votre association

Titre	Nom	Prénom	Téléphone	Courriel
Gérant	DUPONT	JEAN CLAUDE	03.20.58.14.10	alidove@cineligue-hdf.org
Directrice	LIVODE	ANNE	03.20.58.14.10	alidove@cineligue-hdf.org
Trésorier	KORBAS	Jean-Paul	03.20.58.14.10	alidove@cineligue-hdf.org
Président	BOYS	Daniel		danielboys.2012@gmail.com

Agréments administratifs de votre association

Type d'agrément	Attribué par	En date du
Agrément académique	Rectorat de Lille	06/11/2018
Jeunesse et Education populaire	DRDJSCS	13/01/2011

Moyens humains de votre association

Type de membre	Nombre de membres	Montant total des cotisations (en €)
Adhérents	100,00	150,00

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

Informations générales de la demande

Personne responsable du dossier : Madame ANNE LIVODE

Description du projet : Parcours élèves et spectateurs (9 interventions en classes), ateliers pratiques audiovisuels (5 ateliers de 2h) et ateliers autour du cinéma (3 ateliers ARCI)

Objectifs poursuivis : Participer à l'éducation aux images des élèves et les outiller pour moins être manipulés, tout en confortant leur culture générale

Public bénéficiaire du projet : Ecoliers du CP au CM2, et collégiens

Moyens mis en œuvre : Moyens humains et matériels d'éducation aux images

Autres observations :

Informations spécifiques de la demande

Thématique : Éducation

Zone géographique : Ville de Lomme

Indicateurs d'évaluation : Nombre d'interventions et d'ateliers mis en œuvre, nombre d'établissements concernés, nombre d'élèves touchés

Autres partenariats de l'association : Subventions Région, DRAC, Départements 59 et 62, Direction Jeunesse et Sports, CNC, mais sans rapport avec la présente demande

Liste des pièces du dossier

Pièces administratives		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Attestation de souscription au Contrat d'engagement républicain du décret 2021-1947	Reçue	16/09/2022
Le Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale	Reçue	05/10/2020
Le Budget Prévisionnel de l'organisme de l'année pour laquelle la subvention est sollicitée	Reçue	05/10/2020
L' (les) attestation (s) d'assurance	Reçue	05/10/2020
Dernière Déclaration Sociale Nominative (ex DADS) et dernier organigramme, ou déclaration sur l'honneur que l'organisme n'emploie pas de salarié	Reçue	05/10/2020
Autoévaluation des pratiques écoresponsables	Reçue	16/09/2022
Les statuts en un seul exemplaire (pour toute première demande, ou en cas de changements)	Reçue	05/10/2020
La liste actualisée des personnes composant le Conseil d'Administration et le bureau	Reçue	05/10/2020
Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET	Reçue	05/10/2020
Les documents comptables de l'exercice N-1 : bilan, compte de résultat, annexes détaillés et rapport du commissaire aux comptes le cas échéant	Reçue	05/10/2020
La Charte d'engagements des associations subventionnées, signée par le Représentant légal	Reçue	05/10/2020
Le plus récent rapport d'activité approuvé	Reçue	05/10/2020

Pièces de fond du dossier		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Fiche Projet Famille-Parentalité	Non prévue	
Récapitulatif des contributions en nature et des subventions demandées à la Ville (thématique Habitat/Logement)	Non prévue	
Fiche projets qualitatifs Education	Non prévue	
Centres sociaux et associations agréées - Axes prioritaires jeunesse	Non prévue	
Budget prévisionnel (et compte-rendu financier N-1 si renouvellement) de l'action 1	Non prévue	
Budget prévisionnel (et compte-rendu financier N-1 si renouvellement) de l'action 2	Non prévue	
Budget prévisionnel (et compte-rendu financier N-1 si renouvellement) de l'action 3	Non prévue	
Budget prévisionnel (et compte-rendu financier N-1 si renouvellement) de l'action 3	Non prévue	

renouvellement) de l'action 4		
Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'action subventionnée 1	Non prévue	
Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'action subventionnée 2	Non prévue	
Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'action subventionnée 3	Non prévue	
Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'action subventionnée 4	Non prévue	
Critères de subventionnement des associations sportives lommoises (thématique Lomme-Sports)	Non prévue	